

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Auteur(s)	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Adresse	Paris : Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers, 193?-194?
Nombre de volumes	8
Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-E
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Notice complète	https://www.sudoc.fr/236487558
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-E
LISTE DES VOLUMES	
	N°59. Avril 1937
	N°63. Septembre-Octobre 1937
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	N°64. Novembre 1937
	N°66. Janvier 1938
	N°69. Avril 1938
	N°74. Novembre 1938
	N°81. Novembre 1940
	N°82. Avril 1942

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	
Auteur(s) volume	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Volume	N°64. Novembre 1937
Adresse	Paris : Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers, 1937
Collation	1 vol. (5 p.) ; 28 cm
Nombre de vues	14
Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-E (3)
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Thématique(s)	Histoire du Cnam
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	22/02/2022
Date de génération du PDF	06/02/2026
Recherche plein texte	Disponible
Notice complète	https://www.sudoc.fr/236487558
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-E.3

Note de présentation des revues des associations des élèves du Cnam

Le 7 mai 1908, les statuts de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers sont votés. Cette société a pour objectif d'être, d'une part, un intermédiaire entre les auditeurs et les professionnels et d'autre part, d'aider les auditeurs à combler leurs lacunes, en donnant par exemple des cours préparatoires ou en proposant un [Bulletin de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#). Celui-ci est rédigé par des professeurs du Cnam et des professionnels et propose de nombreux articles couvrant un large spectre des recherches scientifiques et techniques de l'époque.

En 1924, la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit également le jour au sein du Cnam. Celle-ci s'intéresse avant tout à faire connaître les élèves diplômés et a à cœur leurs intérêts professionnels. Elle propose sa propre publication, le [Bulletin trimestriel de la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#) où la vie de l'association et certaines activités Cnam sont présentées ainsi que quelques travaux.

En 1928, ces deux Sociétés, ayant des objectifs semblables, décident de conjuguer leurs efforts en s'unissant pour former la nouvelle Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers. L'année suivante leurs deux publications respectives vont elles aussi fusionner et ainsi donner naissance à la [Revue de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#). Avant tout tournée vers la vie de la société la première année, elle s'étoffe dès 1930 pour mettre en avant des avancées scientifiques et techniques et les équipes de recherches du Cnam. Paraît également dans ces années-là le [Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#), publication de quelques pages informant les auditeurs sur la vie de la Société.

L'union de ces deux sociétés ne semble pas satisfaire tout le monde puisque dès 1930 l'Union des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit le jour. En 1942, l'Association des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers (crée en 1908) reprend du service en s'émancipant de la Société créée en 1928.

Après une longue période sans parution le [Bulletin de l'Union des ingénieurs et de l'Association des anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#) voit le jour, né de la collaboration de l'Union des ingénieurs et de l'Association des élèves et anciens élèves. Organe de liaison entre les deux Sociétés, le Cnam et les auditeurs, il informe ces derniers des manifestations et cours proposés, mais est aussi un instrument pour faire connaître les travaux des ingénieurs et anciens élèves à la communauté scientifique.

Julie Sautel
Direction des bibliothèques et de la documentation, Cnam

8^e Ky 103 - E

119
n° 64
Nov 1938

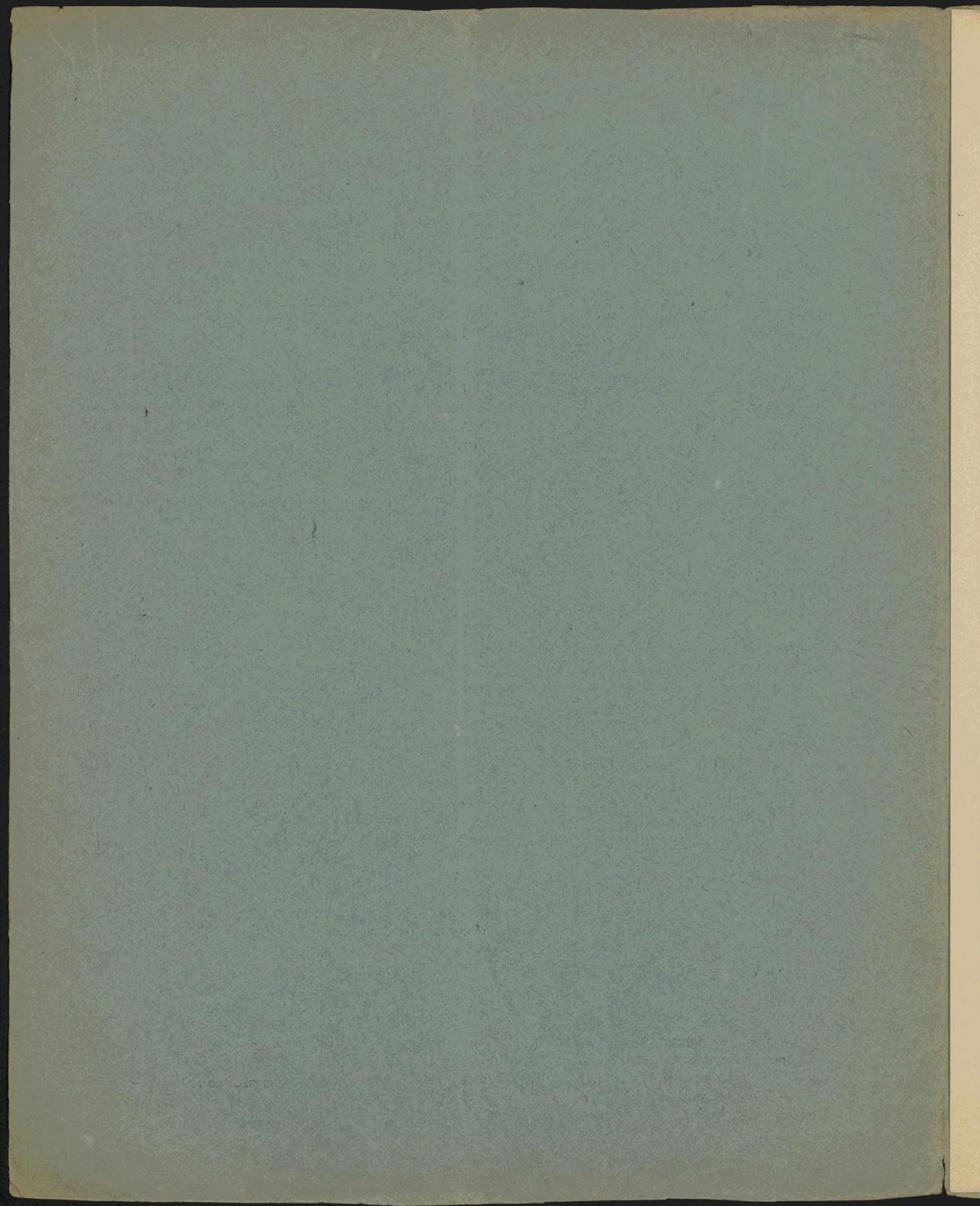
Bulletin Mensuel de la Société
DES

292, Rue St-Martin
PARIS 3^e

ANCIENS ÉLÈVES ET INGÉNIEURS DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS



C.A.M.





BULLETIN MENSUEL n° 64 NOVEMBRE 1937

B U L L E T I N M E N S U E L

(Bulletin des Ingénieurs & Techniciens C.A.M.)
de la Société des Anciens Elèves & Ingénieurs du
CONSERVATOIRE NATIONAL des ARTS & METIERS
292, rue Saint-Martin...PARIS 3e



1° - LE PROCHAIN DINER AMICAL MENSUEL aura lieu le JEUDI 11 NOVEMBRE (ARMISTICE jour férié) au Restaurant Vitré, 241, rue St-Martin, comme de coutume. Prix : 22 fcs servis compris.

2° - REUNION DU COMITE même jour à 18 H 30 au Café Vitré.

3° - VISITE TECHNIQUE Le Mercredi 17 Novembre à 21 heures précises : visite du Pavillon de la Lumière, à l'Exposition de 1937, sous la conduite de M. l'Ingénieur GALLAND, directeur de ce Palais, délégué par M. le Commissaire Général.

----- Rendez-vous à 20 H. 45 à l'Entrée n° 10 de l'Exposition face à l'Ecole Militaire (métros: Champ de Mars ou Ecole Militaire)

----- Etre porteur de l'Insigne. Entrée 3 fcs par personne donnant droit à la visite conférence et à l'Exposition.

----- Prière d'adresser les adhésions au Président pour le 11 Novembre au plus tard.

4° - COMPTE-RENDU du mois d'OCTOBRE - Nos visites ont été très appréciées et très suivies. Nos sociétaires sont venus nombreux au Pavillon de la Mécanique où nous avons admiré de nombreux stands (Rateau, Babcock-Wilcox, etc...) et surtout un Laboratoire d'Essais des Matériaux, organisé sous la direction de M. le Professeur GUILLET. Dans ce Laboratoire ont été réunis les principaux types de machines d'essais courants dans les grands Laboratoires - Machines présentées en état de fonctionnement.

----- Le Salon de l'Automobile a attiré, comme chaque année, beaucoup de nos camarades. Plus de 48 ont été enchantés de bénéficier de cette manifestation.

----- CONFERENCE, M. le Professeur MAGNE a donné au C.A.M. le mercredi 20 Octobre une brillante conférence illustrée de projections sur l'Architecture des Ecoles Techniques. Conférence qui fut présidée par Monsieur LUC, Directeur Général de l'Enseignement Technique assisté de M. RAGEY, Directeur-Adjoint.

Après un exposé précis de ce qui avait été fait dans le domaine de la Construction et de l'aménagement des Ecoles, M. MAGNE a fait le procès de certaines conceptions et a développé devant un auditoire aussi attentif qu'intéressé le programme des travaux actuellement en cours sous la haute direction de M. LUC & et de ses collaborateurs.

M. LUC remercia en des termes chaleureux le distingué Professeur MAGNE. Il se fit l'interprète de tous pour dire combien il appréciait et partageait les idées exposées, à savoir, que d'est à l'Ecole que les futurs "techniciens" doivent apprendre à travailler dans l'ordre, la lumière, la propreté et apprécier le Beau qui est la synthèse de l'harmonie de la Technique & de l'ART.

5° - PERMANENCES : Tous les MARDIS, de 19 H 30 à 22 heures salle "i" au C.A.M. Permanence de notre Société. Nous comptons sur la présence effective des membres du Comité et de tous les camarades qui pourraient venir nous aider à propager le rayonnement de notre amical groupement parmi les auditeurs & élèves du Conservatoire.

--- "Délégués" - les jeunes qui désireraient collaborer au recrutement de nouveaux sociétaires et être nommés "Délégués", sont invités à se faire connaître d'urgence, par lettre adressée au Président, ou à la Permanence.

ROULEMENTS A BILLES

F. RAVET

Ingénieur - Constructeur

73, Avenue de la République, 73

Téléphone :
OBERKAMPF 78-48 PARIS 11^{me}

APPAREILS DE MESURE,
DE CONTRÔLE, D'ESSAI,
ET DE DÉMONSTRATION

M. ARNAUD

Ingénieur - Conseil
en Horlogerie

75, Avenue de la République, 75
FONTENAY-sous-BOIS (Seine)

Entreprise Générale d'Electricité

R. BALLIN

Ingénieur - Electricien

15, Rue la Quintinie, 15

Tél. : Vaugirard 22-61

PARIS 15^{me}

A Vieille Réputation,
Bonne Marque ne sait mentir

La Maison du Dessin

Distributeur des Fabrications BARBOTHEU

MINOT, Gérant

ARTICLES POUR LE DESSIN ET LE BUREAU D'ÉTUDES

70, Boulevard St-Germain

PARIS

--- En raison des Fêtes de la Toussaint, la première Permanence aura lieu le Mercredi 3 Novembre en remplacement du Mardi 2 Novembre.

--- Les Sociétaires qui désirent rencontrer le Président ou son délégué peuvent venir au C.A.M. les JEUDIS & SAMEDIS de 18 à 19 heures, salle "i", mais écrire pour prendre rendez-vous. Joindre un timbre pour réponse, s'il y a lieu.

6° - CARNET ... Nos JOIES. Nous avons appris avec beaucoup de plaisir le Mariage de notre gracieuse et fidèle sociétaire Mademoiselle Suzanne DUPLOUCH avec M. Léon LEGER. Nous adressons aux jeunes époux, tous nos compliments et voeux sincères de bonheur.

----- Nos PEINES : C'est avec tristesse que nous portons à la connaissance de nos camarades le décès de M. le Professeur SAUVAGE bien connu au C.A.M. où il a enseigné pendant de très longues années et où il a laissé tant de bons souvenirs. Nous rendrons hommage à Monsieur le Professeur SAUVAGE dans notre prochain bulletin en relatant sa carrière.

----- M. ANDRE BENAC, grand-Croix de la Légion d'honneur, Président de la CPDE et autres importantes Compagnies était Membre du Conseil de Perfectionnement du C.A.M. est décédé récemment.

Nous adressons aux familles de ces disparus nos bien vives et respectueuses condoléances.

7° - ECHOS du C.A.M. - M. le Professeur Edouard LEFRAND fera son cours inaugural le Jeudi 4 Novembre à 20 Heures.

--- M. LEFRAND, ingénieur E.S.E. est trop connu des C.A.M. pour que nous parlions ici de ses hautes compétences techniques en matière d'électricité.

M.M. Les Professeurs BRICARD - RISSER - HEIM de BALSAC continueront leurs cours en attendant la nomination de leurs successeurs.

8° - TECHNIQUE CINEMATOGRAPHIQUE - Une série de 20 Conférences sur cette technique sera donnée par M. JEAN PAINLEVE, Directeur de l'Institut de Cinématographie scientifique à l'amphi "Z", du C.A.M., les LUNDIS, MERCREDIS & VENDREDIS de 17 H. à 18 heures.

La première conférence aura lieu au début de novembre

Consulter l'Affiche Spéciale.

9° - CONFÉRENCES :- Enseignement Technique & Orientation Professionnelle. Les Conférences suivantes auront lieu aux dates ci-après au C.A.M. à l'amphithéâtre "Z" à 17 heures ce sont :

le 4 Novembre :- La pratique d'orientation professionnelle par M. Sauzeau & Melle Alphandery

le 6 Novembre :- L'Ecole Normale et l'Esprit de l'Enseignement Technique par Roussel.

le 12 Novembre:- Le Médecin de l'orientation professionnelle ... par HENYER

le 13 Novembre:- La formation des Conseillers d'organisation professionnelle par M. Pieron

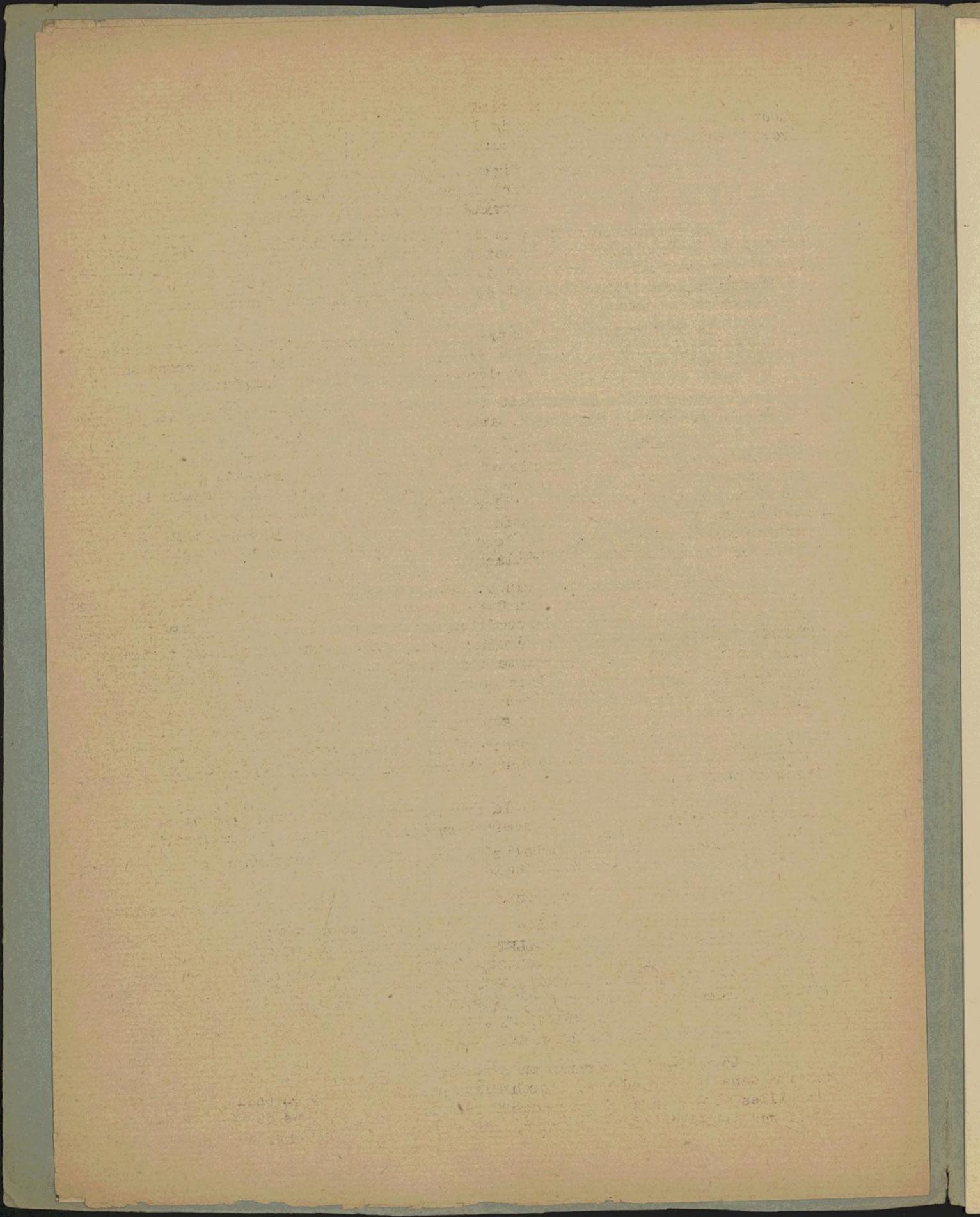
le 18 Novembre:- Les Problèmes actuels d'Enseignement Technique par M. Luc.

" PALAIS de la LUMIERE "- Ce que l'on y voit -

En tout premier lieu :

l'HISTOIRE de l'ELECTRICITE TELLE QUE L'EVOQUE LA GRANDE FRESCUE
du MAITRE RAOUl DUFY

La fresque, qui occupe tout un mur de la grande salle du Palais de la Lumiè-



re, est la plus grande peinture réalisée actuellement dans le monde. D'une longueur de 60 m. et d'une hauteur de 10 m., elle a été réalisée par RAOUL DUFY et évoque l'histoire des grandes découvertes de l'électricité.

La fresque mérite de figurer dans une Exposition d'Arts et Techniques parce qu'elle est une œuvre d'art représentant l'histoire du développement d'une des formes essentielles de l'activité intellectuelle des hommes.

La fresque se compose de trois parties principales : la partie médiane représente le hall d'une grande centrale moderne; de puissantes machines et peu d'ouvriers assurent la production de torrents d'énergie électrique. De telles réalisations sont l'aboutissement de l'œuvre des savants figurés sur les parties de droite et de gauche.

La partie de droite montre le développement de l'électricité depuis l'antiquité jusqu'au début du XIX^e siècle. Elle se termine par le grand savant français AMPERE à qui l'on doit la découverte de l'électro-magnétisme.

La partie de gauche fait assister à l'essor industriel des XIX et XX^e siècles. Elle débute par FARADAY, auteur des lois de l'induction.

A la partie inférieure, l'auteur fait revivre les principaux personnages des siècles passés, dont le génie et les travaux restent attachés à la science de l'électricité. Mais toute science est solidaire des sciences voisines, de la technique et du milieu social. L'électricité est produite aujourd'hui par les usines thermiques qui sont l'aboutissement des travaux des thermo-dynamiciens, ou par des usines hydrauliques dans lesquelles sont mis en œuvre les principes élaborés par les savants de l'hydraulique.

RAOUL DUFY n'a pas voulu oublier ces collaborateurs immédiats de l'industrie électrique; il n'a pas voulu être injuste non plus vis-à-vis des grands Maîtres de la philosophie et de l'intelligence. Certains d'entre eux, tels que GALILEE, NEWTON, MAXWELL, ont eu sur le développement de la pensée humaine une influence telle qu'ils ont mis leur empreinte dans toutes les disciplines scientifiques y compris dans l'électricité. C'est pourquoi le spectateur verra, à côté des savants qui se sont occupés uniquement de l'électricité, les hydrauliciens et les thermo-dynamiciens, ainsi que les grands savants et les grands philosophes.

L'électricité, qui a apporté à la science théorique une si intéressante contribution, est également une des sciences qui a le plus contribué aux modifications du milieu social.

La partie supérieure de la fresque représente l'évolution de ce milieu social sous l'influence des découvertes successives faites en électricité.

Ainsi se trouvent symbolisées les influences réciproques de la technique, de la science et de l'évolution sociale.

L'antiquité est représentée par THALES, de MILET, ARISTOTE et ARCHIMEDE.

Puis viennent à la suite : GALILEE, LEONARD DE VINCI, WILLIAM, GILBERT, MARIOTTE, BLAISE PASCAL, ABBE NOLLET, LEMERY, NEWTON, FRANKLIN, HUYGHENS, BERNOUILLI, d'ALEMBERT, COULOMB, LAPLACE, GALVANI, VOLTA, OHM, DENIS PAPIN, WATT, JOULE, SADI-CARNOT, AMPERE, ARAGO, FARADAY, MARC SEGUIN, RATEAU, PONCELET, LEUZ, FOUCAULT, RUMKORFF, MARCEL DEPREZ, THOMSON, PLAUTE, BECQUEREL, LIPPmann, JAMES MAXWELL, MORSE, BAUDOT, ROENTGEN, PIERRE CURIE, HERTZ, BRANLY, EDISON, BELL, MARCONI, GENERAL FERRIE, et bien d'autres ..encore.

La fresque se termine en évoquant quelques-uns des bienfaits de l'électricité dans la vie moderne. L'orchestre grâce à elle est entendu par des milliers d'oreilles et à de grandes distances, les fêtes sont animées de féeries lumineuses et la rue elle-même offre, le soir, grâce à ses illuminations, un spectacle des

est d'abord ce que l'admission fait à ce qu'il existe de

l'autre et de ce qu'il n'existe pas de l'autre.

Il est donc nécessaire de faire une distinction entre les deux types d'admission.

La première distinction est celle entre l'admission de la réalité et l'admission de la non-réalité.

L'admission de la réalité est celle qui reconnaît l'existence de quelque chose.

L'admission de la non-réalité est celle qui reconnaît l'absence de quelque chose.

Il est donc nécessaire de faire une distinction entre ces deux types d'admission.

La deuxième distinction est celle entre l'admission de la réalité et l'admission de la non-réalité.

L'admission de la réalité est celle qui reconnaît l'existence de quelque chose.

L'admission de la non-réalité est celle qui reconnaît l'absence de quelque chose.

Il est donc nécessaire de faire une distinction entre ces deux types d'admission.

La troisième distinction est celle entre l'admission de la réalité et l'admission de la non-réalité.

L'admission de la réalité est celle qui reconnaît l'existence de quelque chose.

L'admission de la non-réalité est celle qui reconnaît l'absence de quelque chose.

Il est donc nécessaire de faire une distinction entre ces deux types d'admission.

La quatrième distinction est celle entre l'admission de la réalité et l'admission de la non-réalité.

L'admission de la réalité est celle qui reconnaît l'existence de quelque chose.

L'admission de la non-réalité est celle qui reconnaît l'absence de quelque chose.

Il est donc nécessaire de faire une distinction entre ces deux types d'admission.

La cinquième distinction est celle entre l'admission de la réalité et l'admission de la non-réalité.

L'admission de la réalité est celle qui reconnaît l'existence de quelque chose.

L'admission de la non-réalité est celle qui reconnaît l'absence de quelque chose.

Il est donc nécessaire de faire une distinction entre ces deux types d'admission.

La sixième distinction est celle entre l'admission de la réalité et l'admission de la non-réalité.

L'admission de la réalité est celle qui reconnaît l'existence de quelque chose.

plus attrayants.

Le rôle de l'électricité est universel et l'auteur le rappelle en montrant l'avion qui, au-dessus des nuages, retrouve sa route grâce au poste de radiogoniométrie situé à terre.

Tous les bienfaits de la Science, fruits de multiples recherches désintéressées, sont répandus à travers le monde, représenté par quelques grandes capitales, sous les traits d'une messagère aérienne évoluant dans des torrents de lumière.

Après avoir admiré cette histoire de l'Electricité telle que l'évoque la grande fresque du Maître RAOUL DUFY, le Palais de la Lumière nous offre dans le hall du Rez-de-Chaussée :

Un Rotor de turbine thermique : puissance du groupe ... 35.000 kw.
et d'un poids du rotor..... 28 tonnes.

Un Rotor de turbine hydraulique :
puissance de la turbine (axe vertical 6.000 CV.
poids du rotor..... 10 tonnes.

Un Interrupteur DELLE -
pour coupure automatique du courant sur ligne aérienne de 500.000
Volts.

peut couper puissance de 5.000.000 de K.V.A.

poids : 10 tonnes - hauteur : 12 mètres - contient 200 l. d'huile.

puis viennent ensuite :

1°/ LA GALERIE de l'INCANDESCENCE où l'on voit :

la théorie de la Lumière - la production d'un spectre en salle claire par M.GREBEL - la rétrospective de la lampe à incandescence - les types de lampes à incandescence - la plus puissante lampe du monde (60 kW. demande 7 à 8 minutes pour atteindre son régime). - la plus petite lampe du monde (celle qui sert à explorer l'estomac humain).

2°/ LA GALERIE de la LUMINESCENCE , avec :

l'histoire du tube luminescent présenté par la Cie CLAUDE PAZ & SILVA - les lampes à vapeurs de sodium, de mercure, etc... - le laboratoire de la Luminescence présenté par Georges CLAUDE de l'Institut et André CLAUDE. - et la foudre en bouteille: présentation d'une étincelle de 2m50 dans un tube contenant du xénon.

3°/ LA GALERIE de l'ECLAIRAGISME , où nous admirons :

les principaux modes d'éclairage - les appareils-type les produisant - les courbes photométriques - l'éblouissement - le contraste - l'échelle de brillance - et le tableau des matières employées en éclairagisme.

4°/ Et une SALLE DE DEMONSTRATION, où nous nous rendons compte :

de la composition de la lumière - des ombres colorées - des formes, lumineuses et ombres -& de décoration lumineuse par projection.

... the following two provisions of §101 of
... the Act are referred to as follows: Section 102 and Section 103 hereinafter referred
... to as the Act and Section 104 hereinafter referred to as the Amendment

... of Section 101 and Section 102 of the Act are referred to as the Act
... of the Act which were enacted on July 1937 and which is hereinafter referred to as the

... Section 102 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 103 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 104 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 105 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 106 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 107 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 108 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 109 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 110 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 111 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 112 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 113 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 114 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 115 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 116 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 117 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 118 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 119 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 120 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 121 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 122 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 123 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 124 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 125 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 126 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 127 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 128 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

... Section 129 ... equally as containing : supplement enacted on July 1937 in

LE ROLE SOCIAL DE LA LUMIERE n'a pas été oublié et les emplois décoratifs de la lampe-tube à incandescence - la maison du Travailleur (arrangement de J.M.FRANK) - la lumière dans le Travail : grosse mécanique, petite mécanique, mécanique de précision, le teinturier, la dactylo, le graveur. - la lumière en thérapeutique - la lumière à l'Ecole - la lumière Vend : éclairage en couleurs et en mouvement pour les vitrines - Affiches lumineuses (Jean CARLU - Paul COLIN - Robert et Sonia DELAUNAY). - Eclairage Public : voies et carrefours, grands espaces, gares - La lumière blanche - Eclairage des édifices du culte (l'exemple choisi est la Cathédrale de Chartres : M. TOURNON, architecte de ce projet d'éclairage). - La lumière = Vie de la fleur. L'été, l'automne, l'hiver réalisés à un même moment - et le principe de lampe à lumière intégrale - La lumière vivante - Fluorescence - sont autant de belles choses que l'on a plaisir à examiner dans cet intéressant et très complet pavillon.

Donnons également quelques renseignements sur le grand

P H A R E

destiné à être installé à OUSSANT et dont tous les parisiens, depuis quelques semaines voient les faisceaux lumineux dans le ciel.

L'ensemble tournant a un poids total de 36.000 kg. sera logé dans une lanterne de 5,50 m de diamètre intérieur et de 12 mètres de hauteur totale.

La lumière est fournie par quatre lampes à arc de 450 ampères.

Un groupe de deux éclats blancs (d'une durée de 0,27 seconde) balaie l'horizon toutes les 10 secondes - l'intensité lumineuse est de 500.000.000 de bougies-portée par temps clair : 80 kilomètres.

(un petit ascenseur électrique spécial, installé dans la lanterne, est utilisé pour la manutension des lampes.

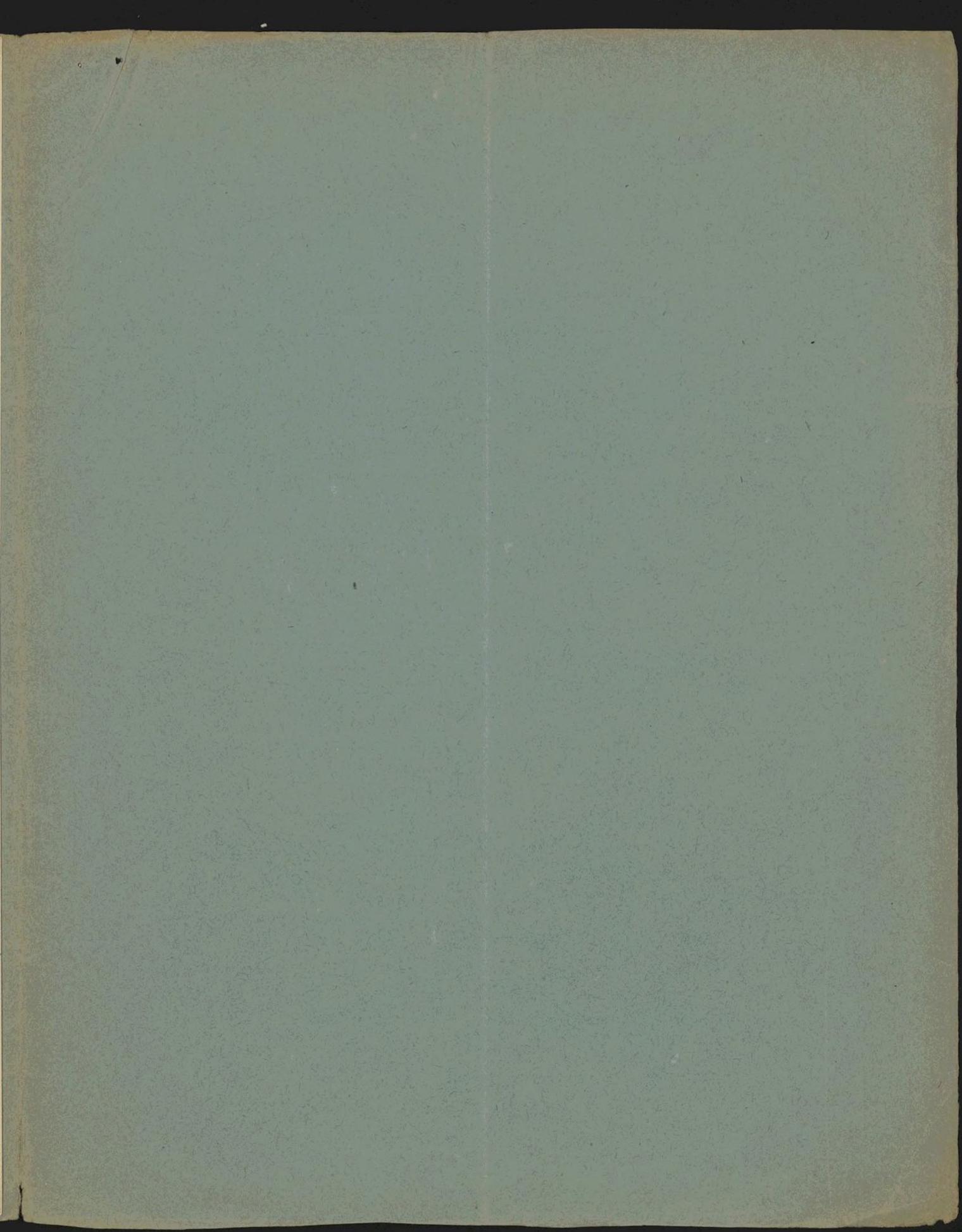
Ces quelques lignes donnent un aperçu de la visite qui sera faite le mercredi 17 Novembre et qui promet d'être très intéressante.

Ce sont là des notes hâtives d'un promeneur - ajoutons encore que la Décharge électrique à haute fréquence, l'écran panoramique, l'arc-en-ciel, le Kaloco sont autant de sujets merveilleux sur lesquels il nous faudrait revenir pour donner à chacun la valeur qu'il comporte.

JEAN DE FEZ.

" Ceux qui retranchent l'amitié de la vie ,
semblent ôter le soleil du monde "

Le Gérant Jean de Fez secrétaire général 8 rue de Rome ... Paris 8° Art.
Polycopie au Gestetnerpar lui-même



COMPAGNIE DES INGÉNIEURS·CONSEILS

En Propriété Industrielle

(Anc^t Association Française des Ingénieurs-Conseils)
en Propriété Industrielle

FONDÉE EN 1884

EXTRAIT DES STATUTS

ART. 2 - La Compagnie a pour but : 1^e De grouper les Ingénieurs-Conseils en Propriété Industrielle qui réunissent les qualités requises d'honorabilité, de moralité et de capacité ; 2^e de veiller au maintien de la considération et de la dignité de la profession d'Ingénieur-Conseil en Propriété Industrielle.

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES

ARMEGAUD Aîné ♀ ♂	Ingénieur Civil des Mines, Docteur en Droit Ingénieur des Arts et Manufactures Licencié en Droit	21, boulevard Poissonnière, PARIS GLÜCKENBERG 13-98
ARMENGAUD Jeune	Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique PARIS 17-18	23, boulevard de Strasbourg, PARIS TAITROUX 50-20, 50-21, 50-22
E. BERT ♀ ♂ & G. de KERAVENANT ♀ ♂	Ingénieur des Arts et Manufactures Docteur en Droit Ingénieur des Arts et Manufactures	113, boulevard Haussmann, PARIS DÉFENS 26-49
C. BLETRY ♀ ♂	Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique Licencié en Droit	2, boulevard de Strasbourg, PARIS BOTZARIS 39-58 et 59-69
G. BOUJU ♂	Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique Ingénieur de l'Ecole supérieure d'Électricité	8, boulevard St-Martin, PARIS HOED 20-47
H. BRANDON G. SIMONNOZ & L. RINU	Ingénieur des Arts et Métiers Diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers	49, rue de Provence, PARIS TRINITÉ 11-58 et 59-59
A. de CARSALADE DU PONT ♀ ♂	Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique	63, avenue des Champs-Elysées, PARIS ELYSES 66-67 et la suite
CASALONGA ♀ ♂	Licencié en Droit	8, avenue Foch, PARIS ELYSES 85-49
CHASSEVENT & P. BROT	Docteur en Droit Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique Licencié en Droit	34, avenue de l'Opéra, PARIS OPERA 94-40 et 94-41
P. COULOMB ♂	Ingénieur des Arts et Manufactures Licencié en Droit	48, rue de Malte, PARIS OBÉRKAMPF 53-43
H. ELLUIN ♂ & A. BARNAT ♂	Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique Ingénieur de l'Ecole supérieure d'Électricité Licencié en Droit Ingénieur des Arts et Métiers	80, rue Saint-Lazare, PARIS TRINITÉ 58-60, 58-61 et 58-62
GERMAIN & MAUREAU ♂	Ingénieur de l'Ecole Centrale lyonnaise Ingénieur de l'Institut Electro-Technique de Grenoble	98, rue de l'Université, PARIS FRANCOIS 07-62
F. HARLE ♂ & G. BRUNETON ♀ ♂ ♂	Ingénieur des Arts et Manufactures Ingénieur des Arts et Manufactures	98, rue de l'Université, PARIS TRINITÉ 58-28
L. JOSSE ♀ ♂ & KLOTZ ♂	Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique	63, boulevard de la Madeleine, PARIS GLÜCKENBERG 16-63
A. LAVOIX ♂ A. GEHET & E. GIRARDOT ♂	Ingénieur des Arts et Métiers Ancien Elève de l'Ecole Centrale Ingénieur des Arts et Métiers Ingénieur des Arts et Manufactures	2, rue Blanche, PARIS TRINITÉ 92-22, 92-23 et 92-24
P. LOYER ♂ ♂	Ingénieur des Arts et Manufactures Licencié en Droit	23, rue Lévoisier, PARIS ANJOU 09-96
A. MONTEILHET ♀ ♂	Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique	2, rue de Pétrograd, PARIS EUROPE 60-28
P. REGIMBEAU ♀ ♂	Ingénieur Civil des Ponts et Chaussées Docteur en Droit	37, av. Victor-Emmanuel III, PARIS ELYSES 54-35

La Compagnie ne se chargeant d'aucun travail, prière de s'adresser directement à ses membres,
en se recommandant de la présente publication.

